VOL LII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 3 OCTOBRE 1923 — No. 45

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce .... 50 sous

ANNONCE LEGALES

1ère insertion, parligne ...... 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MA[...]TOBA
EST PUB[...]T IMPRIMÉ
TOUS L' [...]ERCREDIS

Toutes co[...]cations concernant le journal or [...]rimerie devront être adressées :

[...] Manitoba
Pu[...]ar A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

ASSOCIATION D'EDUCATION

Dimanche prochain l'Association d'Education tendra la main aux citoyens de St-Boniface.

Toute personne catholique et française doit avoir le désir et la volonté de souscrire à cette oeuvre éminemment nationale et religieuse.

Que chacun donne selon ses moyens sans hésitation et sans fausse honte mais gaiment.

LE FACTEUR DE LA NATALITE

Les statistiques de la population française sont de plus en plus inquiétantes. Celles que publient l'**Alliance nationale** et les tableaux si méthodiques et si savamment commentés que M. Callon donné à la **Croix** dénotent un fléchissement de plus en plus accentué de la natalité. Que sera la France dans vingt, dans cinquante ans, si elle continue à descendre cette pente avec une vitesse accélérée. menté qu'il a lu aux Etats généraux de la famille française tenus à Rouen le 17 mai, et que publie **Ecole et Fa-** M. François-Marsal nous l'a dit dans le rapport si docu- **mille. Le** problème est angoissant; car de la solution dépend non seulement la prospérité de la France, mais encore son indépendance et peut-être même son existence.

Certes, on a fait beaucoup pour conjurer le danger; depuis la guerre on a mené une campagne énergique pour le relèvement de la natalité. Des Ligues agissantes se sont créées pour agir sur l'opinion et sur les pouvoirs publics; le gouvernement a mis à l'honneur les familles nombreuses, les Académies leur donnent des prix et les chemins de fer des billets à prix réduits. On fait entrer de plus en plus le nombre des enfants dans le calcul des charges fiscales pour en dégrever dans une certaine mesure les chefs de foyers féconds. La loi militaire a inscrit en faveur des aînés de famille nombreuses certains avantages leur permettant de prêter leur concours à leurs parents.

Tout cela, c'est bien, et cependant, malgré toutes ces mesures, la dénatalité, loin de diminuer, s'accentue. Je le constate, parce que c'est vrai et qu'il faut étudier avec la plus grande sincérité toutes les plaies politiques et sociales que l'on veut guérir; mais ce n'est certes pas pour déclarer inutiles les efforts qui ont été faits et décourager les dévouements. Même quand on n'en constate pas les heureux résultats, le bien que l'on accomplit n'est pas perdu; il produit d'heureux effets, ne serait-ce que celui de rendre le mal moins malfaisant. Les hommes généreux qui combattent la dépopulation peuvent toujours se dire avec raison que, s'ils n'avaient pas agi comme ils l'ont fait, elle serait encore plus grande.

Mais la persistance du mal doit nous montrer qu'il faut aussi recourir aux grandes forces morales qui dominent le monde, et la plus importante est la force religieuse. Aussi bien a-t-elle à faire entendre sa parole sur le grave problème de la natalité. L'Eglise n'est-elle pas l'écho fidèle de Celui qui s'est défini lui-même la vie, et n'a-t-elle pas reçu de lui la mission de répandre la vie dans le monde? Il s'agit évidemment avant tout de la vie morale et surnaturelle. mais n'y a-t-il pas une étroite corrélation entre elle et la vie temporelle et même matérielle?

Pourquoi voit-on ds foyers sans enfants, même désirant en avoir? Nous savons certes que des foyers, où l'on a aucun reproche à se faire, désireraient des enfants et sont parfois désolés de n'en pas avoir. Mais n'y en a-t-il pas de nombreux qui n'en ont pas parçe que, dans une vie déréglée, en opposition formelle avec les enseignements de l'Eglise, le jeune homme a gaspillé dans les plaisirs honteux les puissances de vie qu'il avait en lui? Pourquoi la famille se désagrège-t-elle, sinon parce que la loi divine souvent ne préside pas à sa vie, que la pureté a fait place à l'inconduite des époux hors du foyer domestique et quelquefois même en son sein. Or, ce n'est pas dans les maisons où règne le désordre et l'immoralité qu'il faut chercher de nombreuses familles.

Pourquoi le lien indissoluble qui, en unissant à jamais l'homme et la femme établissait la famille sur un roc solide et inébranlable, et en assurant son avenir lui faisait accepter avec joie des enfants, est-il brisé si souvent, sinon parce que l'obscurcissement du sens moral et l'affaiblissement du sens religieux battu en brèche par le matérialisme et la laïcité ont établi le divorce, puis l'ont rendu si facile que le mariage tend de plus en plus vers l'union libre? Or, c'est un fait reconnu et maintes fois proclamé par les statistiques que plus il y a de divorces moins il y a d'enfants. L'union libre ne se contracte que pour les caprices du plaisir matériel, mais non pour les joies pures, austères et fécondes de la famille.

Enfin, ne nous le dissimulons pas, si on est heureux d'avoir un, deux enfants pour donner satisfaction au besoin d'âme un être issu de soi-même et dans lequel on se continuera, et pour donner au foyer domestique la joie que crée le sourire de l'enfance et la grâce de la jeunesse, il faut des raisons autrement élevées pour accepter la charge d'une nombreuse famille. C'est le respect de la loi divine qui demande aux époux d'accueillir comme des envoyés de Dieu tout les petits êtres qu'ils ont appelés à l'existence et prononce l'anathème contre ceux qui se dressent contre la Providence dispensatrice de la vie. C'est encore plus cet esprit de sacrifice qui est à la base même de toute vie chrétienne et qui fait accepter avec courage lés cherges morales et matérielles, et plus particulièremnt celles du foyer, et les secours surnaturels qui donnent la force de s'en acquitter avec l'aide de Dieu.

L'Eglise n'a jamais cessé de prêcher au monde ces paroles de vie; mais c'est ailleurs que les "neutres" allaient demander les lois de la société domestique. A beaucoup d'entre eux, l'expérience, à défaut de la foi, prouve de plus en plus qu'il faut revenir, pour relever la France, aux enseignements chrètiens qui firent sa force et sa fécondité dans le passé. Nous en avons pour preuve un article sur la **Dépopulation de la France et ses remèdes,** qui vient de paraître, sous la signature de M. Ambroise Got, dans le **Mercure de France** du 15 août dernier.

A côté des remèdes d'ordre matériel et législatif dont la plupart seraient utiles et quelques uns contestables, cette étude propose des remèdes d'ordre moral et même religieux. L'auteur reconnaît que c'est à "l'école laïque que nous devons les générations à faible natalité ..... En **enseignant la morale sans obligations ni sanctions, ou même en ignorant toute morale elle a été souvent une école d'égoïsme farouche",** et pour y remédier, il demande la loyale collaboration de l'instituteur et du prêtre, de l'enseignement de l'école et de l'enseignement du sermon et du catéchisme.

Qu'il avance résolument dans cette voie où il s'engage timidement; car elle est la vraie, et que, faisant un pas de plus, il demande la suppression de la loi qui, dissociant tant de foyers, a supprimé tant de naissances, la loi du divorce.

C'est par là que doit commencer une politique sérieusement familiale faisant une large part à la loi religieuse et morale qui est le facteur le plus important de la natalité.

(La Croix) **Jean Guiraud**

INTERESSANTES PRECISIONS

La commission du charbon aux Etats-Unis, char gée de faire enquête sur les conditions de l'exploitation des houillère américaines, a réussi à obtenir des faits et chiffrs précis qui permettent désormais de discuter intelligiblement le problème.

On sait que, jusqu'ici, mineurs et propriétaires s'accusaient réciproquement de prétentions exagérées, et le gros public, qui, lui, payait la note, ne pouvait discerner, dans le fatras d'accusations qui avait tort ou raison.

En vue de règlement probable de la grève dans les mines d'anthracite, qui comporte comme facteur principal un augmentation de dix pour cent des salaires des mineurs, on sait que nos voisins cherchent à prévenir une hausse du prix de l'anthracite et protéger ainsi lés consommateurs, partie en réduisant les taux de transport et partie en obligeant les propriétaires à réduire leurs profits.

A cet égard, les données recueillies par le Commission pour ce qui regarde les mines d'anthracite, sont d'un intérêt tout particulier.

Pour les quatre derniers mois, le prix moyen de l'anthracite était, par tonne, sur le carreau de la mine, de $6.68.

Ce prix se décomposait comme suit: le coût de l'extraction c'est-à-dire la portion prélevé pour le travail des mineurs, s'élevait à $3.97; les frais généraux, comprenant la dépréciation, l'épuisement et les royautés, représentaient $0.93; et les matériaux pour l'exploitation, $0.72, laissant ainsi une somme de $1.06 par tonne pour le profit des exploitants et le paiement des taxes fédérales.

Avec la hausse de dix pour cent des salaires, soit 40 centins par tonne, les autres facteurs restant les mêmes, le profit par tonne pour les exploitants se trouverait réduit à 66 centins.

La question pratique se trouve donc ramenée à ceci: ce profit de 66 centins par tonne est-il raisonnable et suffisant? Les exploitants des charbonnages devraient-ils s'en contenter?

Le rapport de la Commission constate que jusqu'en 1913, le profit des exploitants, par tonne, ne s'élevait qu'à 35 centins; que durant toute la guerre, ce profit par tonne n'a pas dépassé 41 centins; qu'en 1921, cette marge de profit est passé de 41 à 88 centins en moyenne, et en 1922 avait atteint $1.06.

La conclusion logique paraît bien être qu'un profit de 66 centins par tonne, tel qu'il résulterait de la hausse des salaires, serait plus que raisonnable et suffisant et que les propriétaires devraient s'en contenter. .....

C'est par centaine de millions de tonnes que se chiffre l'extraction annuelle des mines d'anthracite, et comme le nombre des mines, aussi bien que celui des exploitants, est réduit, trois cent environ, on voit que les profits, qui se chiffrent par centaines de millions de piastres, assurent de respectables fortunes à ces propriétaires.

En fait, la Commission constate que, en 1921, huit des principales compagnies exploitantes ont réalisé des profits annuels doubles de ceux de 1913.

Ces faits expliquent vraisemblablement l'attitude prise par le gouverneur Pinchot dans ses négociation pour le règlement de la grève.

La Presse

ILLETTRES

Au cours l'une causerie devant les membres du "Rotary Club" de Sherbrooke, M. William Allen, ancien président de la même association à Montréal, a déclarer que le Canada était de tous les pays du monde, la Russie exceptée, celui où l'on comptait le plus grand nombre d'illettrés, ajoute que la très grande majorité de ces illettrés se trouvait dans la province de Québec.

Or, nous trouons dans le "Soleil" et "La Presse" les renseignements suivants:

D'après les "Statistiques de l'Enseignement", compilées et revisées par le Bureau des Statistiques sous la direction de M. G. E. Marquis, la province de Québec comptait, en 1920 — c'est le dernier rapport — 645,319 enfants, garçons et filles, âgés de cinq à dix-huit ans. De ce nombre, 495,887 étaient inscrits aux écoles primaires (élémentaires, modèles et académiques), soit une moyenne de 76 pour cent. Si l'on prend maintenant à part la catégorie des enfants âgés de 7 à 14 ans, on constate que sur un total de 371,383 357,798 ou 98 pour cent étaient inscrits aux écoles primaires en 1919-20. Ces chiffres prouvent assurément chez nos enfants un vif désir de s'instruire.

Mais, dira-t-on, une fois inscrits aux écoles, les enfants de la province de Québec ont tôt fait d'abandonner leurs classes. Ici encore, les statistiques officielles démentent cette assertion. Pour l'année scolaire 1919-20, elles établissent que la fréquentation moyenne a été de 75.19. Dix inspecteurs donnent 80 et plus pour cent; dix, 78 et plus p. c.; onze, 75 et plus p. c.; sept, 72 et plus p. c. quatre, 70 et plus p. c.; quatre, 65 et plus p. c.. Les chiffres pour 1920-21 marquent une amélioration sensible 21 inspecteurs rapportant une moyenne en classe de 80 p. c. et plus dans leurs districts respectifs; 17, de 75 à 79 p. c.; 11, de 70 à 75 p. c., et un, de 65 à 70 p. c.

Si l'on compare maintenant avec les autres provinces du Dominion, au point de vue fréquentation scolaire, on trouve que l'annuaire du Canada, publié par le département fédéral de la statistique, à Ottowa, les moyennes suivantes pour l'année 1920, c'est-à-dire la dernière où la moyenne de toutes les provinces a été enrégistrée: Ile du Prince-Edouard, 62.86 p. c.; Nouvelle-Ecosse 61.6 p. c. Nouveau-Brunswick, 70.49 p. c. Québec, 75.09 p. c.; Ontario, 65.49 p. c.; Manitoba, 71.74 p. c.; Saskatchewan, 61.16 p. c.; Alberta, 60.71 p. c.; Colombie Britannique, 75.45 p. c. Notons que, dans le cas du Québec, la moyenne de fréquentation scolaire donnée ci-desus n'est que pour les écoles primaires, modèles et académiques tandis que celle des autres provinces embrasse les maisons d'enseignement primaire et secondaire. Néanmoins, Québec arrive au second rang, à très peu de distance de la Colombie Britannique.

Les enfants de la province de Québec profitent-ils de leur séjour à l'école? On peut s'en faire une idée exacte en examinant les résultats d'examens que, depuis trois ans, le gouvernement provincial fait subir aux jeunes gens et aux jeunes filles âgés de moins de seize ans qui travaillent dans les usines et les manufactures. D'après les chiffres récents, sur plusieurs milliers d'adolescents passés en revue quant à leur compétence littéraire, la proportion des illettrés pour toute la province ne dépasse pas 4 pour cent. A Montréal, où environ 15,000 jeunes gens et jeunes filles ont subi l'examen, le pourcentage parmi les Canadiens-Français est de un et demi pour cent. Et remarquons que les jeunes employés appartiennent en très grande majorité, sinon tous aux classes pauvres de notre population.

Les chiffres officiels du recensement dressé en 1921 pour tout le Canada, et qui devraient être publiés après deux ans, permettront mieux d'établir des comparaisons de province à province, et aussi avec les pays étrangers. Notons toutefois, que, d'après des statistiques récentes, dignes de foi, la proportion d'illettrés âgés de cinq ans et plus dans la cité de Montréal était en 1921 de 9.71 p. c. pour les garçons et 9.70 p. c. pour les filles, tandis qu'elle était de 12.66 p. c. pour la province entière. De 1901 à 1911, notre province a réduit le nombre de ses illettrés de 5.02 pour cent la Nouvelle-Ecosse, de 3.90 p. c.; l'Ile du Prince-Edouard, de 3.15 p. c. Ontario, de 2.23 p. c.; le Manitoba, 1.16 p. c. Le progrès pour Québec aura certes été encore plus sensible pour la décade 1911-1921.

Ainsi donc, la conclusion est facile à faire.

VISITE

Madame Veuve Verge, anciennement de St-Boniface, maintenant de Los Angeles, était en visite à St-Boniface, ces jours derniers.

En son honneur, Mme J. J. Lavoie a donné un thé auquel étaient invitées les anciennes amies de Madame Verge.

VOYONS-NOUS L'EXPOSITION OU L'EXPOSITION NOUS VOIT-ELLE?

La saison des expositions aproche et tous ceux qui se proposent de voir une exposition feront bien de se poser sérieusement cette question: "Est-ce que je tire de ma visite tous les avantages que je devrais en tirer?"

Les foires et les expositions pourvoient un moyen de relations sociales et de récréation pour les mais leur objet fondamental est d'enseigner surtout pour la communauté rurale. Elles sont établies principalement pour améliopermettant de faire ses comparaisons entre les bestiaux de qualités supérieures.

Il ne faudrait donc pas que les relations cociales ou les divertisqui devrait se porter sur le côté instructif de l'exposition. Tous les cultivateurs devraient toujours penser à tirer le plus possible de leur industrie et ils pourront puiser bien de sidées utiles dans une journée bien passée à l'exposition.

Celui qui élève du bétail, par exemple, devrait se faire un devoir d'examiner le plus possible des bestiaux pendant que les juges en font l'appréciation, afin qu'il puisse rendre compte des bons et des mauvais types et régler lui-même son élevage en conséquence.

Il est tout probable que le spectateur ne sera pas toujours de l'avis des juges, car les meilleurs des juges font des erreurs (de même que les meilleurs des cultivateurs) mais pour le vrai éleveur, il n'y a pas de plus grand plaisir que de surveiller l'appréciation des animaux et de comparer son opinion à celles des juges, relativement aux animaux qui méritent le prix. Qu'il n'oublie pas cependant que le juge a l'avantage, qu'il peut manier les animaux, les examiner sous tous leurs angles et ainsi voir ou sentir des choses dont le spectateur ne peut se rendre compte.

La direction des expositions devrait s'efforcer d'arranger le programme de l'appréciation du bétail de façon à ce que l'on ne iupas un trop grand nombre de catégories en même temps. Ce n'est pas facile pour une exposition qui ne doit durer qu'un ou deux jours mais c'est assez facile pour une exposition d'une durée de quatre jours ou de tute une semaine. Ce serait un grand avantage que d'abord les arènes d'appréciation placées assez près l'une de l'autre, car le spectateurs pourrait ainsi suivre assez bien l'appréciation de deux catégories d'animaux.

Le programme de l'appréciation du bétail devrait être publié dans la presse et des affiches devraient être en évidence sur les terrains pendant l'exposition, pour que les visiteurs puissent choisir les animaux auquels ils portent le plus d'intérêt. C'est ce que l'on se propose de faire à l'exposition centrale du Canada, à Ottowa, cette année; il y aura des affiches autour des terrains indiquant l'heure à laquelle doit se faire l'appréciation des différentes catégories et des différentes sections d'animaux.

On ne regrettera jamais une journée intelligiblement passée à provter de l'enseignement de ce genre aux expositions, car on a tout à y gagner et rien à perdre. Par contre, les baraques foraines et tous ces moyens douteux de divertissement coûtent de l'argent sans laisser grand'chose, et on fera bien de décourager leur présence à l'exposition en s'abstenant de les visiter, tout simplement.

G. W. Muir, éleveur,
Ferme expérimentale centrale,
Ottowa

MM. Avila Bibeau et J. A. Parenteau sont partis la semaine dernière avec leurs familles en automobiles pour Los Angeles; ils prétendent faire le voyage en 15 jours.

A UNE JEUNE FILLE

Qu'est-ce que l'influence? Quelle doit être la vôtre, Mademoiselle?

Vous brisez un vase de parfum le parfum s'évapore, il se volatilise; mais le vase sent bon encore quelquefois longtemps après—influence. Vous arrivez dans un lieu ombreux à une heure où le soleil d'été darde ses flèches, une sensation agréable rafraîchit vos tempes; l'air qui se mêle à de brûlantes ardeurs, vous ne le palpez pas, mais vous en respirez les brises—influence. Les côtes de l'Océan approchent, le sol, la végétation changent d'aspect, expliquez cela par les infiltrations marines ou par les vents chargés de salures—influence. Une jeune fille quitte le pensionnat [illegible] ses pensées, tout en elle est modeste comme le milieu où elle a grandi, mais voici de nouvelles lectures d'autres fréquentations; et la simplicité fait place à la coquetterie—influence. Je pourrais multiplier les exemples, l'influence est une action cachée, discrète, on la rencontre partout dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, bien qu'elle suive un chemin couvert. Mais elle a beau ne pas mettre d'étiquette, son efficacité n'en est pas moins réelle.

Vous le comprenez, Mademoiselle, toute créature humaine, toute personne intelligente et libre mêlée à la société qui l'entoure, doit réfléchir à la répercussion de ses actes. Votre âme résonnera, se projettera dans d'autres âmes proches et lointaines. Un problème se pose pour vous: quel est mon devoir dans le milieu social où je commence à vivre? Afin de le résoudre consulterez-vous les théories du monde, les rêves de l'imagination, les divagations du roman? Ce serait une grosse faute et peut-être un irréparable malheur. Appelez-en à l'idée divine, au plan de la Providence, à votre éducation morale et religieuse, à tout ce que le Christ a fait en votre faveur. Il me faut être une influence pour le bien, dans l'oeuvre universelle du salut des âmes par la croix du Calvaire et le sang rédempteur.—Prenez conscience de cette responsabilité, ayez-en le sentiment profond, afin de remplir dans toute son étendue l'une de vos obligations sociales les plus rigoureuses, et de ne jamais regretter les conséquences même éloignées de vos actes.

Cette influence, cette action discrète l'exercerez-vous uniquement en étant tirée à quatre épingles dans votre toilette, en sachant poser et marcher dans un salon selon les préceptes de l'art? Vous ne le croyez pas. Ne regrettez pas [illegible]

[illegible] trône sans craindre l'une de ces révélations de palais qui font de jeunes filles portées en triomphe des femmes délaissées, malheureuses? En tout et toujours, donnez le bon exemple, marchez en ligne droite, votre repos, votre intérêt personnel, vos goûts subordonnez tout à votre devoir, que rien ne [illegible]

[illegible] d'une expression de visage, quelqu'un disait: *En vérité, elle a la physionomie d'un jour de première communion.* (Nathalie Narishkin).

Cette transpiration d'une vertu dont rien d'amollissant n'altère le cristal, n'est-ce pas cette clarté sereine que vous devez irradier sans cesse?

Mais c'est surtout dans le cercle de la famille, que votre vie aura toute son influence si elle exhale la simplicité, la bonté, la vérité. Un jour, Louis XIV demandait à la princesse de Lamballe comment elle s'y prenait pour échapper aux critiques, aux médisances de la cour. *Hormis ceux que j'aime,* répondit-elle, *qui sait seulement que j'existe?* Vous aussi, soyez ignorée, ce qui ne veut pas dire une isolée. Avez-vous franchi l'un de ces seuils, êtes-vous entrée dans l'une de ces demeures, où se cache une jeune âme sensée, éclairée, active sans bruit, auxiliaire dévouée et discrète, qui sait essuyer les larmes? Alors vous avez vu ce que peuvent la piété intelligente et le travail sérieux. C'est la lampe veillant sous l'albâtre et apaisant tout dans sa douce lueur. Inspirez cette sécurité d'affection: allégez aux uns et aux autres le poids, les douleurs de l'existence; soyez mère pour les petits, soyez soeur pour les grands frères; soyez fille pour les bons vieux, et vous exercerez un arbitrage pacifique et une salutaire influence.

R. P. ROUCAU, O. P.

Chemin d'Ombre.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.

LA FORET EN FEU

L'incendie a duré toute la nuit. Le jour, si les flammes ne s'aperçoivent pas, une colonne de fumée s'élève au-dessus de son emplacement et s'épand comme une brume au flanc des monts. Une seconde, une troisième nuit ont révélé la puissance du feu: il consume une forêt.

Nul ne saurait dire comment le sinistre a commencé. La moindre imprudence menace des hectares: une allumette jetée, une cigarette mal éteinte, des feux de bergers. Chaque commune devrait rappeler à ses habitants les précautions qui s'imposent au cours d'un été où la terre est déjà comme une armée de lumière qui s'aperçoit dès que les ombres montent: une armée en ligne qui marche à l'assaut. Parfois, une flamme plus haute la domine comme un chef. Parfois elle semble ramper et se dissimuler, mais c'est pour préparer un mauvais coup. Elle surgit, agrandie, ayant conquis de nouveaux territoires. Les arbres secouent leur chevelure verte d'où tombe une pluie d'étincelles. Ils tendent, comme des bras, leurs branches suppliantes. Ils opposent la puissance de leurs troncs noueux et massifs. Leur mobile et traître ennemi les enveloppe, les garrote de liens de feu. Et pour les dégager, il n'y a que le secours de l'homme: artilleurs, fantassins, qui feront des tranchées pour isoler le champ de bataille et circonscrire l'incendie, que la sueur inonde et que le danger menace comme au temps de la guerre.

Dans l'exaltation de cette saison chaude, il semble que les éléments dominés, enchaînés par l'homme, se soient libérés et nous avertissent qu'ils sont les plus forts. Que pouvons-nous sans eux? Que pouvons-nous contre eux? Nous ne sommes pas les maîtres de l'univers. Notre puissance est transitoire et précaire. Nous sommes pareils à des bailleurs qui, pour avoir transformé et amélioré l'immeuble, se croient devenus les propriétaires et voici que ceux-ci reparaissent, insensibles aux améliorations et aux transformations, revendiquant leur droit primordial. L'Eau, le Feu, nous ne pensions plus guère à eux. L'une montait complaisamment à tous les étages. L'autre sur l'ordre venu d'un commutateur, nous obéissait docilement. Et voici que nous les apercevons pareils aux esclaves de Michel-Ange, trop muselés pour ne pas rejeter leurs fers quand bon leur semblera. Ils nous rappellent nos limites......

HENRI BORDEAUX
de l'Académie française.

L'AMITIE INTIME DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE

Le premier ministre Baldwin a prononcé une allocution devant les étudiants du Philip Scott College, à Overstone Park. Il a conclu en disant que le rétablissement de la paix était ce qu'il avait l'intention de mettre à l'étude avant toute autre chose tant qu'il resterait à la tête du gouvernement.

C'est dans cet esprit que je cherche aujourd'hui à traiter la situation de l'Europe'', fit M. Baldwin. ''Ce n'est pas la place ici de parler de politique étrangère. La conférence impériale se réunira la semaine prochaine et il faut que ce soit à l'une des premières réunions que toute la question de la situation actuelle de l'Europe et du monde soit exposée et débattue.

''Je ne suis ici que pour vous dire quelques mots. Lorsque le gouvernement est entré en fonction, une atmosphère de contrainte et presque de méfiance regnait entre la France et l'Angleterre. Je n'ai aucun doute que s'il nous avait été donné de garder un peu plus longtemps M. Bonar Law avec nous, comme premier ministre, il aurait, grâce à son savoir à son état et à sa franchise, dissipé cette atmosphère une fois pour toutes. Mais il est parti avant que la tâche fut accomplie et le sort me reservait dans l'entrevue que j'eus la semaine dernière avec le président du conseil à Paris, d'aider, je le crois du moins, à restaurer l'atmosphère de confiance qui depuis quelque temps était perdue, ni plus ni moins.

Mais je crois que l'on reconnait tant à Paris qu'à Londres, l'importance de l'entente de cette façon, que sans elle il serait beaucoup plus difficile d'effectuer un règlement de la situation européenne. Au reste, les évènements des deux ou trois dernières semaines l'ont montré à ceux qui ont des yeux pour voir.

''Le meilleur espoir de règlement c'est l'amitié intime de la Franceet de l'Angleterre et s'il se produit quelque chose de nature à éloigner ces deux pays, alors je crains que cela ne rende tous ces problèmes auquels nous dvons faire face incomparablement plus difficile qu'ils ne le sont aujourd'hui.''

Victoire Française

Les paroles prononcées à Northhampton par le premier ministre Baldwin lèvent un coin du voile qui cachait jusqu'ici ses récentes conversations avec M. Poincaré. Elles révèlent de la part du gouvernement anglais une nouvelle politique, à l'éclosion de laquelle la situation actuelle de l'Allemagne n'a pas peu contribué.

Apparemment on semble dans les milieux politiques avoir abandonné le projet de réponse séparée à l'Allemagne, pour le moment du moins, et vouloir laisser tomber tranquillment la question de la légalité de l'occupation de la Ruhr par la France et la Belgique.

L'abandon sans conditions de la résistance passive par l'Allmagne semble donner à espérer aux ministres anglais qu'il sera maintenant possible pour la Grande-Bretagne et la France de coopérer de nouveau afin de trouver la solution du problème des réparations.

Si telle est la conséquence de la récente entrevue de M. Baldwin et de M. Poincaré et de la nouvelle situation de l'Allemagne les libéraux et les travaillistes y verront une complète capitulation devant la France et un triomphe pour M. Poincaré.

UNITE DE FRONT

Il y a en France plusieurs groupes d'ouvriers syndiqués, les uns se disent socialistes, d'autres communistes, les autres simplement neutres, les autres, enfin ceux-là qui heureusement montent en nombre et en influence, les chrétiens. Au-dessus de tous ces groupes il y a comme une équipe d'agents de liaison qui se donnent pour tâche de faire l'unité syndicale en réunissant tous les groupes sous une même bannière. Ils ont entrepris là une tâche bien difficile, car les ouvriers chrétiens ne veulent pas de ce front unifié, prétendant à bon droit qu'ils ne pourraient l'accepter sans perdre de leurs principes sociaux chrétiens; les socialistes ne peuvent s'entendre entre eux, c'est-à-dire entre les socialistes avancés et ceux qui le sont moins; les communistes pour leur part s'uniraient à condition que les autres groupes acceptent leur politique: soit la haine des classes et la révolution.

Pour nous bien renseigner sur les dangers que courent les groupements chrétiens ou foncièrement catholiques qui sont invités à faire partie de ce front unifié, lisons simplement ce que publiait le 23 juillet dernier l'"Humanité'' sous le titre de ''Vers le front international'':

''Ce qui est nécessaire, c'est que la classe ouvrière apprenne à haïr cette maudite société capitaliste. Nous devons haïr la bourgeoisie par amour du prolétariat. Si faisons naître cette haine dans le coeur des travailleurs, alors la classe ouvrière sera en mesure de mener une lutte victorieuse contre la bourgeoisie, d'abattre le capitalisme et de rétablir le socialisme.''

Ce serait là, d'après le témoignage non équivoque de ce journal communiste qu'est l'"Humanité", l'aboutissant de l'unité de front des groupements ouvriers.

L'unité de front des mouvements ouvriers qu'elle soit proposée dans un pays ou dans l'autre, n'ira peut-être pas toujours jusqu'à cette ''sainte haine'', mais elle ira beaucoup trop loin pour les ouvriers chrétiens ou catholiques. C'est pourquoi les ouvriers catholiques de chez nous, comme ceux d'ailleurs, n'en veulent pas.

Cependant, il est entendu que l'unité de front est parfois nécessaire sur certaines questions particulières. C'est là un besoin et l'Eglise qui sait voir les besoins de ses enfants, tout en demandant à ses fidèles de ne pas s'allier aux non-catholiques, leur conseille, dans ces cas particuliers de faire des CARTELS c'est-à-dire des unions temporaires et limitées.

Thomas POULIN

L'Action Catholique

NOTES LOCALES

La collecte pour la société d'éducation se fera dimanche prochain.

* * *

La nomination pour l'élection d'un commissaire d'école aura lieu le 11 octobre.

* * *

M. Proulx, député de Prescott à la législature d'Ontario, était de passage à St-Boniface ces jours-derniers, en visite chez M. Gosselin.

* * *

Dimanche le 22 septembre Mme D. Senez donnait une réception en l'honneur de sa soeur en visite Mme Bourgeault accompagnée de sa fille. Plusieurs amies y assistérent.

* * *

Les comptes de taxes pour l'année 1923 sont sortis et les contribuables comme de coutume sont satisfaits de l'administration qui avait promis plus de beurre que de pain: les taxes sont dix pour cent plus haut.

* * *

Mercredi dernier le 28 septembre a eu lieu au Collège de St-Boniface l'ouverture de la retraite des élèves prêchée par le R. P. Gariépy s. j. Dimanche, jour de la clôture communion générale et réparatrice des retraitants.

* * *

Dimanche prochain à la Cathédrale aura lieu la solennité du très Saint Rosaire. A cette occasion il y aura sermon de circonstance par le R. P. Longpré s. j. Aux messes les quêtes seront faites par les Séminaristes. Durant le cours de l'après-midi les membres de l'Association d'Education passeront à domiciles pour recevoir les cotisations pour le soutien de l'enseignement du Français dans la province.

St-CLAUDE

Le 27 courant M. l'abbé Joseph Radaz, curé de St-Claude, célébrait le 25e anniversaire de son ordination.

Ce fut un jour de grande fête pour la paroisse.

Le 26 il y eut grande soirée musicale et dramatique; le 27 messe solennelle chantée par le jubilaire entouré par un grand nombre de prêtres venus de toutes les paroisses du diocèse. Sa grandeur Mgr Béliveau, occupait le trône archiépiscopal; le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Jolys, curé de St-Pierre qui s'éleva dans les hauteurs de l'éloquence sacrée pour exprimer au curé de St-Claude les voeux de ses frères dans le Sacerdoce et pour lui souhaiter longue vie et fructueux labeurs dans le saint travail du missionnaire.

Après la messe il y eut grand banquet servi par les dames de la paroisse.

Nous offrons à M. l'abbé Radaz l'expression de notre profond respect.

DANS LE MONDE DE LA MUSIQUE

Il s'est fondé à Winnipeg, l'an dernier, une Société dont l'objet est de cultiver la musique vocale et instrumentale et d'y intéresser le public par des concerts. Ce groupe d'artistes travaille sous le nom de "Winnipeg Choral and Orchestral Society." Les musiciens de Winnipeg y dominent par le nombre, mais la société aimerait aussi recruter des adhérents à Saint-Boniface, à St-James, à Kildonan, au Fort Garry, bref dans la Cité et ses alentours.

Le directeur de cette association M. Arthur H. Egerton, désire avoir cent cinquante choristes et un orchestre de soixante instruments. Ceux qui ont de la voix, et qui voudraient prêter leur concours, sont cordialement invités à se présenter à la BroadWay Church (coin BroadWay et Kennedy), les lundis soir à 8 heures; les instrumentistes, même soir et même heure, au Y. M. C. A.

Le premier concert public aura lieu le 8 novembre, et il comportera, entre autres morceaux, les suivants : des fragments de l'opéra du Prince Igor, par Borodin, la chanson du Forgeron, de Holst, la Danse macabre, de Saint-Saëns, ... nous abrégeons.

Il convient de signaler ce désir de coopération qui nous est manifesté par ces artistes de Winnipeg. Voilà un domaine, au moins, où l'harmonie est possible entre les deux rives.

LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANCAISE PARTIE DE CARTES BAZAR

Râfle d'un Chapelet au profit du Collège

Les demoiselles de la Ligue, toujours désireuses de venir en aide aux infortunés sont prêtes encore cette année à donner leur concours à de charitables entreprises. Aussi ont-elles pensé de faire une grande partie de cartes afin de se munir de fonds nécessaires pour organiser un 'Bazar'' au profit de nos pauvres et du Collège.

Elles sont donc à l'avant-garde toutes prêtes à faire le premier pas; elles attendent l'encouragement des bonnes gens. Et c'est surtout cela qu'il faut! Beaucoup, beaucoup d'encouragement.

Vous n'aurez donc qu'à acheter un billet de 25 sous qui vous sera distribué par une de ces demoiselles. C'est une somme bien minime, mais considérez bien que si chacun rivalisait de générosité elle se multiplierait à l'infini.

Encourageons les organisatrices, assistons à leur partie de cartes et facilitons ainsi le début de leur bazar de charité.

Cette partie de cartes aura lieu dimanche, le 14 octobre, dans la salle du Collège.

Les pauvres sont nombreux, l'ouvrage est rare, il est donc inutile d'ajouter que l'hiver cette année nous découvrira encore de nouvelles misères.

Les demoiselles de L.D. C. F. durant les dernières années visitaient à domicile les familles pauvres; chaussaient et habillaient les enfants.

Cette année, elles veulent continuer leur oeuvre de charité et venir encore en aide à la St. Vincent de Paul.

C'est la raison d'être de leur bazar qui aura lieu au commencement de décembre prochain.

Râfle d'un magnifique Chapelet en pépites d'or du Klondyke.

Un bienfaiteur du Collège de St-Boniface a donné cette merveille, valeur de $250. C'est quelque chose d'extraordinaire, et il faut réaliser une grosse somme.

"Donner vite, c'est donner deux fois" dit le proverbe, alors vite un 50 sous pour une bonne oeuvre et vous eurez peut-être pour récompense le beau lingot d'or.